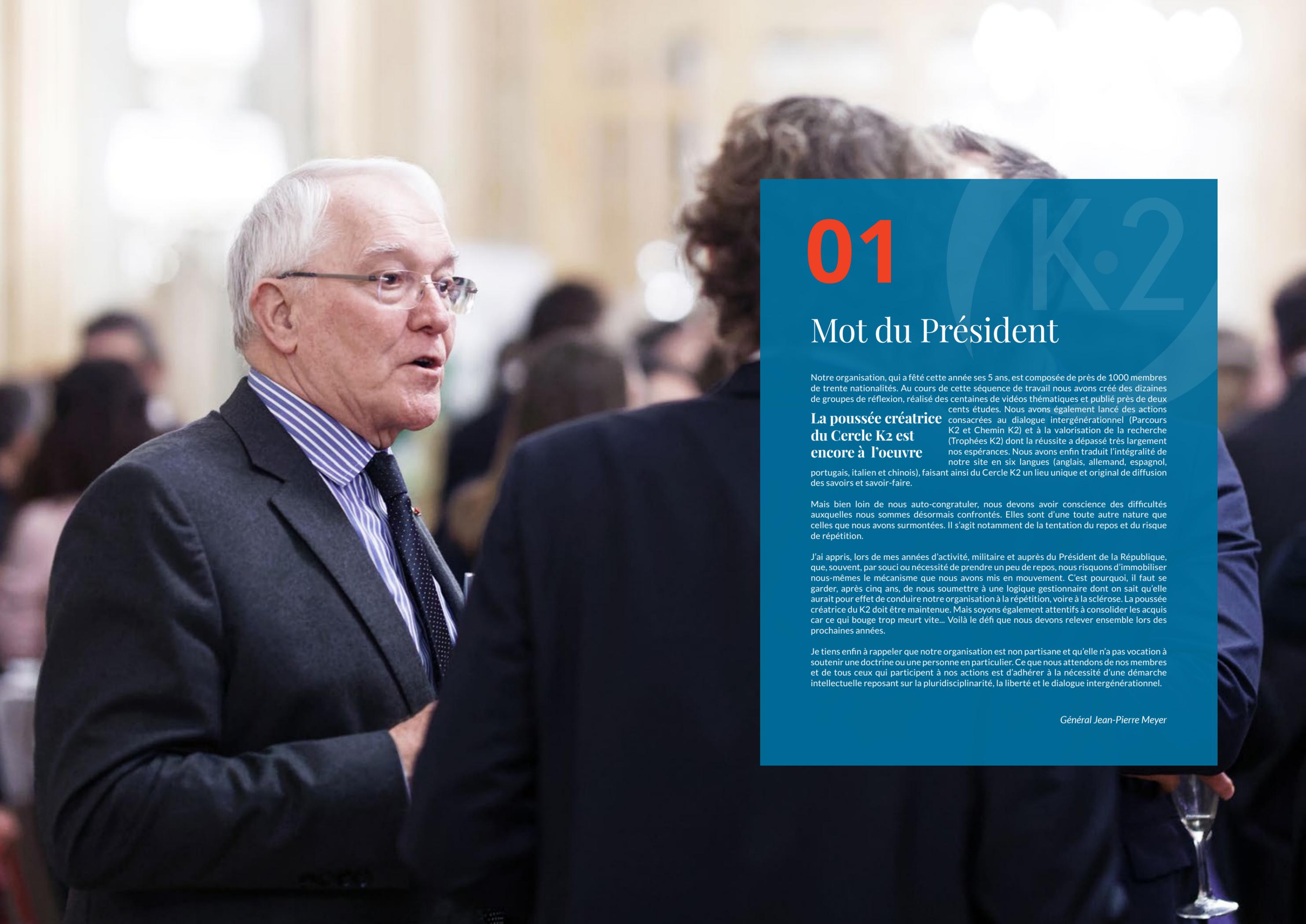


Rapport d'activité

2017-2018



01

K2

Mot du Président

Notre organisation, qui a fêté cette année ses 5 ans, est composée de près de 1000 membres de trente nationalités. Au cours de cette séquence de travail nous avons créé des dizaines de groupes de réflexion, réalisé des centaines de vidéos thématiques et publié près de deux cents études. Nous avons également lancé des actions

La poussée créatrice du Cercle K2 est encore à l'oeuvre

consacrées au dialogue intergénérationnel (Parcours K2 et Chemin K2) et à la valorisation de la recherche (Trophées K2) dont la réussite a dépassé très largement nos espérances. Nous avons enfin traduit l'intégralité de notre site en six langues (anglais, allemand, espagnol, portugais, italien et chinois), faisant ainsi du Cercle K2 un lieu unique et original de diffusion des savoirs et savoir-faire.

Mais bien loin de nous auto-congratuler, nous devons avoir conscience des difficultés auxquelles nous sommes désormais confrontés. Elles sont d'une toute autre nature que celles que nous avons surmontées. Il s'agit notamment de la tentation du repos et du risque de répétition.

J'ai appris, lors de mes années d'activité, militaire et auprès du Président de la République, que, souvent, par souci ou nécessité de prendre un peu de repos, nous risquons d'immobiliser nous-mêmes le mécanisme que nous avons mis en mouvement. C'est pourquoi, il faut se garder, après cinq ans, de nous soumettre à une logique gestionnaire dont on sait qu'elle aurait pour effet de conduire notre organisation à la répétition, voire à la sclérose. La poussée créatrice du K2 doit être maintenue. Mais soyons également attentifs à consolider les acquis car ce qui bouge trop meurt vite... Voilà le défi que nous devons relever ensemble lors des prochaines années.

Je tiens enfin à rappeler que notre organisation est non partisane et qu'elle n'a pas vocation à soutenir une doctrine ou une personne en particulier. Ce que nous attendons de nos membres et de tous ceux qui participent à nos actions est d'adhérer à la nécessité d'une démarche intellectuelle reposant sur la pluridisciplinarité, la liberté et le dialogue intergénérationnel.

Général Jean-Pierre Meyer

02

Présentation

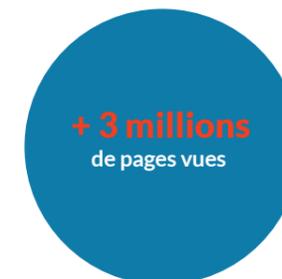
Le Cercle K2 est un lieu d'échanges intergénérationnel, pluridisciplinaire, international, unique et original

Créé en 2013 par Kevin Dumoux, Jean-Michel Icard, le Général Jean-Pierre Meyer et Krys Pagani, le Cercle K2, constitué sous la forme d'une association Loi 1901 et fonctionnant sans aucune subvention publique, est un lieu qui développe des espaces de rencontre et de dialogue entre professionnels issus de tous horizons.

Le Cercle K2 dispose de deux visages :

1. un *club* destiné aux membres avec l'organisation d'activités qui leur sont réservées : petits-déjeuners débats, déjeuners rencontres, visites, groupes de réflexion, Parcours K2, Chemin K2.
2. un *cercle de réflexion* avec des actions à destination du public : vidéos, études, veille, articles, publications des groupes de réflexion, Trophées K2, conférences.

Le Cercle K2 souhaite étendre sa présence dans le monde pour contribuer à la diffusion d'une démarche pluridisciplinaire. Elle suppose le brassage des idées mais aussi des cultures.



3.1. Collège de la gérance

Le Collège de la gérance est constitué des créateurs du Cercle K2 et a pour vocation de déterminer les orientations stratégiques.



Kévin Dumoux



Jean-Michel Icard



Général Jean-Pierre Meyer



Krys Pagani

3.2. Comité exécutif

Le Comité Exécutif est l'instance de décision opérationnelle de l'Association. Sa constitution valorise le pluralisme des regards. La diversité et la complémentarité des expertises industrielles, académiques, financières et entrepreneuriales des membres permettent une compréhension rapide et approfondie des transformations auxquelles notre société est confrontée. La majorité d'entre eux disposent d'une expérience de direction au plus haut niveau.



Amiral Jean-François Baud
Vice amiral d'Escadre (2S)



Philippe Berrini
Expert international
énergie, process industriels
et environnement



Xavier Desmaison
Président, Antidox



Céline Dobsik
Avocat



Nathalie Felines
PDG, Groupe Risk&Co



Ludovic François
Professeur-affilié,
Groupe HEC



Elisa Huet
Responsable
de la veille



Camille Laforest
Directrice de la
Communication interne



Charlotte Lapique
Secrétaire Générale



Pascale Lardin
International
Development
Manager, FIEV



Guy de Leusse
Directeur des
opérations,
Oddo AM



Jean-Luc Mano
Directeur associé,
Only Conseil



Marilise Miquel
Avocat



Alain Papiasse
Directeur général
adjoint, BNP Paribas



Mélody Pellissier
Vice-présidente



Xavier Radisson
Director Regulatory
Policy & Defense, L'Oréal



Raphaël Rodriguez
Directeur de recherche,
Institut Curie



Maqin Tao
Directrice
des Études

3.3. Comité d'éthique

Le Cercle K2 attache une importance particulière au respect des principes éthiques – Intégrité, Respect, Solidarité – et plus généralement de sa Charte éthique.



Eric de Bettignies
Associé fondateur, Advancy



Sébastien Billard
Chef d'orchestre
adjoint, Garde
Républicaine



Lucien-Jean Bord
Chancelier, Bibliothécaire,
Archiviste & Moine
bénédictin, Abbaye Saint-
Martin de Ligugé



Monique Chézalviel
Associate Principal,
Dirigeants & Partenaires



Général Pierre-
Jacques Costedoat
Général d'armée (2S)
& Président de Scutum
Security First



Dominique Deville de
Périère
Professeur des Universités,
Praticien Hospitalier,
Ancienne Présidente de
l'Université de Montpellier



Elise Groulx Diggs
Avocate pénaliste, Membre
des Barreaux du Québec et
de Paris



Michèle
Guillaume-Hofnung
Professeure des
Universités &
Vice-présidente,
Académie de l'Éthique



Philippe Icard
Chirurgien des Hôpitaux,
Professeur des
Universités en délégation
à l'École Polytechnique



Jean de Maillard
Vice-président, Tribunal de
Grande Instance de Paris
& Auteur



Jean-Christophe
Muller
Procureur de la
République près le TGI
de Paris



Olivier Raynaud
Gérant, en charge de la
Déontologie,
Banque Lazard



Francine Ruellan
Responsable Éthique et
Conformité, Groupe
Française des Jeux



Mari Simonen
Ancienne
Sous-Secrétaire
Générale des
Nations Unies



Jean-François Vilotte
Avocat associé,
Haut fonctionnaire en
disponibilité,
Ancien Président d'autorité
administrative indépendante

Hommage à Olivier Raymundie



Olivier Raymundie nous a quitté subitement il y a deux ans à l'âge de 50 ans. Il était l'un des premiers à avoir rejoint le Cercle K2 et faisait partie du Comité exécutif.

Nous souhaitons lui rendre hommage car il a toujours été un fervent partisan de la démarche pluridisciplinaire. Il était un citoyen engagé et faisait notamment partie de la réserve citoyenne de l'armée de terre.

Hommage à Pierre Albertini



Grande figure du judo hexagonal, Pierre Albertini a consacré sa vie au sport et, en particulier, au judo. Il a notamment participé aux Jeux Olympiques de Munich en 1972, puis assuré la

fonction de Président de la Fédération Française de Tennis de Table. Pierre nous a quitté en 2017. Il faisait partie du Comité d'éthique du Cercle K2.

3.4. Parole laissée à quelques membres de la gouvernance

3.4.1. Parole à Francine Ruellan

Responsable Éthique et Conformité au sein du Groupe Française des Jeux, Francine Ruellan est également membre du Comité d'éthique du Cercle K2.



Né de la vision et de l'amitié de quatre grands professionnels de la stratégie militaire, économique et juridique, le K2 est une structure qui attire par son originalité.

Structure *sui generis*, le K2 ne peut, de mon point de vue, être réduit à un *think tank*, énième vecteur d'influence pour porter une idée ou pire, selon moi, une idéologie. Ce n'est pas non plus le monde de l'entre-soi, des faveurs ou des honneurs.

Le K2 est un lieu dans lequel la parole est libre, dans lequel le savoir circule sans emphase, où chacune et chacun ont leur place pour écouter, comprendre et partager.

Cet espace de démocratie, au sens éthique du terme, allie avec talent les meilleurs outils de la technologie et les compétences de professionnels pluridisciplinaires et de toutes générations.

Portant les valeurs qui me sont chères d'humilité et de bienveillance, l'équipe du K2 témoigne, par les travaux qu'elle anime, d'une véritable conscience des enjeux et des risques de ce monde incertain.

C'est la raison pour laquelle, je suis heureuse et honorée de participer à cette "éthique de la connaissance" qui me permet d'élargir mon champ de vision, de nourrir ma réflexion, ce qui dans toutes fonctions et par nature dans la mienne est une nécessité.

Francine Ruellan

“L'équipe du K2 témoigne, par les travaux qu'elle anime, d'une véritable conscience des enjeux et des risques de ce monde incertain.”

3.4.2. Table ronde

Méloody Pellissier, Vice-présidente, Marilise Miquel, Directrice des opérations, et Charlotte Lopicque, Secrétaire générale, ont répondu aux questions de Camille Laforest, Directrice de la communication interne du Cercle K2.



Camille Laforest

Camille : Méloody, le Cercle K2 a connu une séquence 2017-2018 particulièrement active. Es-tu satisfaite des actions menées?

Méloody : Oui, toute l'équipe est satisfaite des actions réalisées. Nous avons réussi à consolider les actions déjà lancées, comme les Trophées K2, le Parcours K2 ou le Chemin K2. Nous sommes parvenus à augmenter le rythme des rencontres. Il était très important de maintenir la dynamique car le risque d'essoufflement était réel après 4 ans d'existence.

Camille : Marilise, pour toi, quel a été le moment le plus fort des 12 derniers mois?

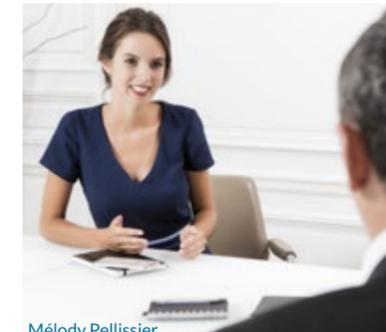
Marilise : Incontestablement la soirée des Trophées K2. Tout d'abord, parce que la première édition avait été un très beau succès et qu'il est toujours difficile de confirmer. Comme l'a dit Méloody, il faut être vigilant à ne pas rester sur ses acquis. Ensuite, parce que nous sommes parvenus, pour cette deuxième édition, à capitaliser sur l'expérience de la précédente édition et rendre ainsi le déroulement de la soirée plus fluide afin de mettre encore plus en valeur nos 15 lauréats. Enfin, parce que cet événement a réuni plus de 500 personnes un jeudi soir de grève nationale !

Camille : Charlotte, pourrais-tu préciser la façon de travailler au sein du K2?

Charlotte : Notre façon de travailler a beaucoup évolué au cours des 12 derniers mois, même s'il reste évidemment encore des progrès immenses à faire. Nous sommes une jeune association et avons dû, comme toute institution qui se structure et donc se professionnalise, mettre en place des *process* de travail. Nous fonctionnons désormais en mode projet et collaborons autour d'un même objectif : créer des espaces d'échanges pluridisciplinaires et intergénérationnels.

Camille : Méloody, quelle est la stratégie du K2 pour les 12 prochains mois?

Méloody : Le K2 est maintenant un lieu d'échanges reconnu. Nous sommes actifs dans une dizaine de pays et avons réalisé de très nombreuses actions. Ce n'est qu'un début ! Nous souhaitons renforcer notre présence en France et à l'international en nous appuyant sur nos fondamentaux, à savoir notre leadership digital et la gratuité de nos actions, tout en maintenant notre mode de fonctionnement qui repose sur l'agilité. Le secteur associatif doit accompagner les



Méloody Pellissier

évolutions de notre société. Nous avons, à ce titre, un rôle moteur à jouer. Parce que nous sommes à la croisée de tous les acteurs sans être attachés plus à la défense de l'un ou l'autre, nous sommes capables de devenir un acteur de confiance pour réunir des mondes qui ne se parlent pas ou peu. Notre objectif est de devenir, d'ici à cinq ans, un lieu d'échanges de référence en France mais aussi dans le monde.

Camille : Comment y parvenir?

Méloody : Nous avons traduit intégralement notre site en 6 langues. À ma connaissance, seules l'ONU et quelques organisations internationales de ce type sont allées aussi loin. Plus sérieusement, c'est un travail de traduction qui a mobilisé beaucoup d'énergie ces derniers mois et constitué un défi technique pour intégrer en dynamique les traductions sur la plateforme. Nous disposons désormais d'une plateforme digitale permettant de publier des articles dans plusieurs langues et ainsi d'être référencés par des moteurs de recherche étrangers. Cela nous permettra également de convaincre plus facilement des personnalités non francophones de par-

ticiper à nos échanges et, plus largement, de faire comprendre à tous nos interlocuteurs que le K2 est résolument tourné vers l'international.

Camille : Charlotte, parmi les actions importantes du Cercle K2, il y a le Chemin K2 dont tu es co-responsable avec l'Amiral Jean-François Baud. Pourquoi as-tu accepté de prendre en charge cette action?



Charlotte Lopicque

Charlotte : En tant que co-responsable du Chemin K2, j'ai vraiment l'impression de participer à un projet collaboratif qui peut avoir un réel impact sur des milliers d'étudiants. Donner du sens à mes actions est très important pour moi. Celle action me tient tout particulièrement à cœur puisqu'elle me permet de transmettre à mon tour l'attention et l'écoute dont j'ai moi-même bénéficié il y a quelques années.

Camille : Est-il difficile de convaincre les membres de s'impliquer dans les actions du Cercle et notamment au sein du Chemin K2?

Charlotte : Non, pas du tout. Il y a même de plus en plus de membres qui proposent spontanément de participer à une action, d'animer un petit-déjeuner ou de réaliser une vidéo.

Ils sont très attentifs et intéressés quand je leur présente le Chemin K2. Certains me demandent même parfois de les mettre en relation avec plus d'étudiants. Plus globalement, je constate que les membres comprennent mieux que jamais les nécessités de s'impliquer dans la vie de la Cité.

Camille : Méloody, le Cercle K2 va-t-il mettre en place de nouvelles actions?

Méloody : Bien sûr. Nous sommes toujours en quête de nouvelles actions qui pourraient répondre à des besoins spécifiques pour faciliter les échanges, susciter des regroupements intelligents et imaginer des stratégies nouvelles. Il y a tant de projets à lancer, à condition évidemment de connaître parfaitement les contraintes liées à une jeune

association qui fonctionne uniquement avec des bénévoles. Pour être efficace, il ne faut jamais oublier les contraintes et le principe de réalité.

Camille : Marilise, que souhaiterais-tu améliorer lors des 12 prochains mois?

Marilise : La maîtrise par nos membres de notre nouvelle plateforme. Elle est un outil formidable mais encore mal connu d'eux. Nous devons davantage communiquer sur ses potentialités. La difficulté est que la culture des nouvelles technologies n'est pas assez répandue aujourd'hui en France.

Mais cela ne doit pas constituer une excuse! nous devons redoubler d'efforts pour leur expliquer que la plateforme K2 est un outil unique en matière d'implication citoyenne.

Camille : Charlotte, à long terme, estimes-tu que le K2 peut avoir un réel impact sur l'implication citoyenne?

Charlotte : Oui, évidemment. C'est d'ailleurs la raison principale de mon engagement. L'implication citoyenne est un enjeu majeur. Il faut, pour cela, créer des espaces d'échanges mais aussi d'actions, réels et virtuelles, notamment grâce à notre plateforme. En même temps, il faut créer une institution forte, clairement identifiée, afin qu'elle devienne un acteur de confiance pouvant réunir toutes les sensibilités. Et puis, ce sont les actions individuelles et collectives qui permettront, toutes réunies, de faire évoluer les choses dans le bon sens, vers plus de solidarité et de respect. Comme l'a dit Marilise, nous disposons avec le K2 d'un lieu unique pour mobiliser beaucoup de monde autour d'actions qui ont du sens. Notre originalité et notre force résident, je crois, dans le fait que nous avons réussi à développer un modèle *scalable* en matière d'implication citoyenne.

“il faut créer une institution forte, clairement identifiée, afin qu'elle devienne un acteur de confiance pouvant réunir toutes les sensibilités”

04

Trophées K2

Un rendez-vous incontournable



Responsables des Trophées K2



Méloody Pellissier
Vice-présidente
Cercle K2



Krys Pagani
Co-créateur
Cercle K2



“Pour le décloisonnement des disciplines et la valorisation de la recherche”

4.1. Présentation

Depuis sa création, le Cercle K2 développe des espaces de rencontre et de dialogue entre les sphères universitaire et opérationnelle.

Les Trophées K2 s'inscrivent dans cette perspective. Il s'agit de valoriser et d'accompagner des chercheurs qui, par leur imagination et leur créativité, mais aussi par leur force de travail, ont découvert un champ de recherche ou une application susceptible de contribuer à relever les nombreux défis auxquels sont confrontées nos sociétés.

Plus largement, et dans la droite ligne de la philosophie du Cercle K2, il s'agit d'œuvrer au décloisonnement des disciplines et de permettre un échange fertile entre tous ceux qui contribuent au développement harmonieux de la Cité.

15
trophées remis

+ 100
membres de jurys

+ 550
personnes présentes

4.2. Récompenses & accompagnement

Individuel

Chaque lauréat bénéficie de la possibilité de réaliser des vidéos, de publier des articles, une partie ou la totalité de son travail de recherche sur la plateforme du Cercle K2.

Collectif

Les lauréats constituent une promotion de chercheurs et sont conviés, régulièrement, à des déjeuners ou dîners organisés par le Cercle K2 auxquels participent également des membres fondateurs ou des personnalités extérieures.



Cocktail Trophées K2 au Cercle National des Armées, le 5 avril 2018

4.3. Deuxième édition des Trophées K2

La deuxième édition des Trophées K2, dont le maître de cérémonie était Lionel Rosso, journaliste, a eu lieu le jeudi 5 avril 2018 au Cercle National des Armées. En présence de plus de 550 invités, 15 lauréats ont été récompensés dans leur domaine d'expertise.

Cybersécurité

Lauréat : Jamel Metmati

Remis par le Général Marc Watin-Augouard, Président du jury

Finance

Lauréat : Messaoud Chibane

Remis par Alain Papiasse, membre du Jury

Propriété intellectuelle

Lauréat : Charles Masson

Remis par Gilles Vercken, Président du jury

Sciences cognitives

Lauréat : Jean-Rémy Martin

Remis par Pierre Saurel, Président du jury

Start-up innovante

Lauréat : Fanny Renou

Remis par Serge Delwasse, sponsor du trophée

Cancérologie

Lauréats : Ganna Panasyuk

Remis par Dominique Deville de Périère, Président du jury

Prévention santé : nutrition, diabète, maladies chroniques

Lauréats : Pascale Chavatte-Palmer

Remis par Paule Nathan, Président du jury

Mathématiques et leurs applications

Lauréat : Christophe Chalons

Remis par Anatole Khelif, Président du jury

Gastronomie

Lauréat : David Royer

Remis par Julien Marseault, Président du jury

Les insolites du droit

Lauréats : Diana Villegas

Remis par Lionel Andreu, Président du jury

Droit des assurances

Lauréat : Charlotte Broussy

Remis par Joël Monnet, Président du jury

Machine Learning et Data Science

Lauréat : Florent Tronel & Vincent Grollemund

Remis par Franck Bardol, Président du jury

Sciences des organisations

Lauréat : Anne-Sophie Thelisson

Remis par Yvon Pesqueux, Président du jury

Droit du travail

Lauréat : Lucas Bento de Carvalho

Remis par Paul-Henri Antonmattei, Président du jury



Retrouvez toutes les informations et photos de la soirée du 5 avril 2018
sur notre site Internet: www.cercle-k2.fr/trophees-k2

Partenaires



4.4. Focus sur quelques lauréats

Raphaël Rodriguez, lauréat du Trophée Cancérologie, édition 2017



Raphaël Rodriguez, Directeur de recherche à l'Institut Curie, est le premier français à recevoir, le 5 août 2018, le prestigieux "Tetrahedron Young Investigator Awards".

Sa passion pour la chimie, les structures moléculaires et les processus biologiques l'a conduit à se tourner vers des questions scientifiques d'importance médicale : quelle molécule dessiner et synthétiser au laboratoire afin d'explorer la biologie, de découvrir de nouveaux mécanismes d'action et de pouvoir traiter efficacement les patients ?

Après avoir passé plusieurs années dans les Universités d'Oxford et de Cambridge, Raphaël a eu l'occasion d'élargir sa vision de la science avec l'apprentissage de la synthèse de produits naturels complexes et l'invention de molécules.

En particulier, ses travaux lui ont permis de développer la "pyridostatine", une petite molécule de synthèse qui cible une structure d'ADN non-canonique appelée G-quadruplexes, afin d'induire des cassures de l'ADN et la mort cellulaire. Il a également développé la "remodeline", une molécule

qui permet de corriger certains défauts de l'enveloppe nucléaire observés au cours du vieillissement prématuré (progeria) et du vieillissement normal.

Plus récemment, son équipe s'est penchée sur un problème important : les cellules cancéreuses souches, une population de cellules minoritaires dans la tumeur à l'origine des métastases et relativement réfractaires aux traitements

de chimiothérapie habituels. Il a ainsi chimiquement modifié un produit naturel, la "salinomycine", pour obtenir un produit très efficace contre ce type de cellule, appelé "ironomycine".

Il a notamment co-découvert la prévalence et un rôle du fer dans la physiologie de ces cellules. Il a également fait la démonstration que le fer peut être une cible thérapeutique prometteuse dans le cadre du traitement de certains cancers.

Raphaël Rodriguez a toujours accordé beaucoup d'importance à l'imagination dans ses recherches et aime citer cette phrase d'Einstein: "L'imagination est plus forte que la connaissance"

Dominique Deville de Périère, Président du Trophée Cancérologie, éditions 2017 & 2018



diagnostic de cancer, maladie qui tue encore plus de 150.000 malades. L'une des manières de créer l'espoir est de mettre

Cetrophée est destiné à récompenser de jeunes chercheurs ayant apporté une avancée significative, soit en matière de compréhension des mécanismes de la cancérogénèse, soit en matière de diagnostic et/ou de traitement. Ces avancées et découvertes ouvrant ainsi un espoir pour les 355.000 personnes qui, chaque année, font l'objet d'un

en valeur nos jeunes chercheurs, ceux qui, inlassablement, au sein de laboratoires plus ou moins anonymes contribuent à ces avancées déterminantes. C'est le choix du Cercle K2 de mettre en lumière ces jeunes chercheurs courageux, audacieux, et souvent méconnus du plus grand nombre.

En 2017, pour sa première édition, a récompensé Raphaël Rodriguez du centre de recherche de la Fondation Curie pour ses travaux publiés dans l'une des plus grandes revues scientifiques "Nature chemistry", travaux ouvrant les portes à de nouveaux mécanismes anticancéreux et ainsi à de nouvelles perspectives thérapeutiques.

À propos de Raphaël

- PhD sous la Direction du Professeur Sir Jack E. Baldwin, Université d'Oxford
- Recherches à Cambridge
- Directeur de recherche, Institut Curie
- Membre des Franco-British Young Leaders

Travail récompensé

Synthesis of marmycin A and investigation into its cellular activity

Composition du jury

Dominique Deville de Périère
Professeur des Universités, Praticien Hospitalier, Ancienne Présidente de l'Université de Montpellier
Président du jury

Geneviève Almouzni
Directeur de Recherche Classe Exceptionnelle au CNRS - DRCE2 - Directeur du Centre de Recherche de l'Institut Curie

Fabien Calvo
Professeur de Pharmacologie clinique - Université Paris-Diderot, Praticien Hospitalier - Institut Gustave Roussy & Directeur scientifique du consortium de recherche Cancer Core Europe

Christophe Hirtz
Professeur des Universités, Université de Montpellier & Directeur de la Plateforme de Protéomique Clinique, CHU Montpellier

Philippe Icard
Chirurgien des Hôpitaux, Professeur des Universités en délégation à l'École Polytechnique

Ganna Panasyuk, lauréat du Trophée Cancérologie, édition 2018



à un rythme important.

Au début du 19ème siècle, un politique et gastronome français, Maître Brillat-Savarin, déclara : "Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es". Malgré cet enthousiasme précoce, nous disposons de toujours peu d'indices mécaniques clairs sur la façon dont le métabolisme cellulaire fonctionne quand nous sommes en bonne santé ou malade.

Cette question est au cœur du programme de recherche fondamentale menée par le Dr Ganna Panasyuk à l'Institut Necker Enfants Malades (INSERM U1151) sur le campus de l'hôpital Necker. Son équipe cherche à comprendre comment différents nutriments sont assimilés et transformés dans la cellule et comment cette nouvelle connaissance pourrait être utilisée pour le traitement

En tant qu'organismes vivants, nous puisons notre énergie dans la nourriture. Aujourd'hui, dans nos sociétés occidentales, confrontées à une surabondance de calories et de consommation alimentaire mal contrôlée, nous faisons face à une augmentation de l'obésité, des dysfonctionnements métaboliques et des cancers et ce,

de maladies aujourd'hui fréquentes comme le syndrome métabolique et le cancer.

Récompensée pour son travail sur les mécanismes de la régulation du métabolisme dans le cancer du foie, l'équipe du Dr Ganna Panasyuk a découvert qu'une sous-catégorie spécifique des cancers du foie est engendrée par la protéine PPARγ qui est normalement active dans les tissus adipeux qui stockent les graisses. Elle a démontré que, dans le cas pathologique d'une stéatose hépatique, la protéine

L'édition 2018 a récompensé une jeune femme, Ganna Panasyuk, chargée de recherche INSERM. D'origine ukrainienne la France l'avait déjà récompensée au travers du prix Inserm 2017, mais c'est bien le K2 qui en 2018 récompense les résultats de ses travaux publiés dans une très belle revue "The Journal of Clinical Investigation", sur le cancer du foie cancer dont les mécanismes restent encore mal connus mais qui touche plus 8 200 nouvelles personnes par an en France.

Dominique Deville de Périère
Président du jury

PPARγ devient active et entraîne un changement dans le métabolisme entraînant la transformation maligne des cellules du foie. Avec son équipe, elle a également démontré que l'inhibition pharmacologique de la protéine PPARγ pouvait avoir un rôle thérapeutique dans le traitement de la sous-catégorie du cancer du foie dépendant de l'action de cette protéine, ouvrant de nouvelles opportunités de traitement dans cette maladie mortelle.

Aujourd'hui, son équipe travaille pour approfondir notre connaissance sur la façon dont le métabolisme est contrôlé dans un foie sain avec l'objectif de mieux comprendre les maladies métaboliques de l'homme.

Cécile Pierrot, lauréat du Trophée Cybersécurité, édition 2017



Le problème du logarithme discret dans les corps finis

La cryptologie consiste en l'étude des techniques utilisées par deux entités pour communiquer, en secret, en présence d'une personne adverse. Ces techniques, ou cryptosystèmes, qui détaillent comment chiffrer et déchiffrer les messages, sont conçues autour de problèmes calculatoires réputés difficiles : la difficulté de ceux-ci garantit que les messages restent incompréhensibles en pratique par un adversaire malveillant, même si celui-ci dispose de la totalité des ordinateurs de la planète. Ainsi, pour construire ces protocoles, les cryptographes s'appuient sur diverses hypothèses provenant des mathématiques, comme la difficulté présumée de factoriser de grands entiers ou de calculer un "logarithme discret".

Les travaux de recherche de Cécile Pierrot explorent les vulnérabilités du problème du logarithme discret dans les corps finis, permettant ainsi d'alerter la communauté scientifique sur les erreurs à ne pas commettre lors de l'utilisation de certains cryptosystèmes.

Jamel Metmati, lauréat du Trophée Cybersécurité, édition 2018



La force numérique, prospérité et puissance des individus et des nations, L'Harmattan

L'effet psychologique des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale sur les vaincus est terminé selon Jamel Metmati. L'idée de puissance réémergerait par le seuil qualitatif qu'offre le numérique dans le fonctionnement des sociétés. Se définissant par l'art d'appliquer la science des réseaux, cette méthode qualifie la prospérité, l'avenir des nations, dont les acteurs principaux sont les individus, comprenant l'exploitation de ce qui est en puissance dans la dynamique des échanges de données.

L'ouvrage récompensé de Jamel Metmati décrit comment de nouvelles formes d'informations combinées à la science des réseaux créent un potentiel d'innovation propice à la création de valeurs. De la conception de politiques publiques au profit de l'action sociale, économique et militaire, l'efficacité de leurs réalisations est conditionnée par l'utilisation des facteurs de puissance de l'écosystème numérique.

Composition du jury

Général Marc Watin-Augouard
Général d'armée de gendarmerie (2S)
Président du jury

Henri d'Again
Délégué général, CIGREF & Président, Small Business France

Laurent Denizot
Fondateur & CEO, Egidium Technologies

Éric Detoisien
Director of Research, Tenable
Jury de l'édition 2018

Philippe Duluc
Directeur, Division Big Data & Security, Atos

Ludovic Petit
Cyber Security Officer, CYAN

Bénédicte Pilliet
Présidente fondatrice, CyberCercle

Guillaume Tissier
Directeur Général, CEIS

Jean De La Richerie
Directeur Grands Comptes Sécurité, Airbus Defence and Space

Diana Villegas, lauréat du Trophée Les insolites du Droit, édition 2018



Diana Villegas est Maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas (Paris II). Elle a été récompensée pour son travail de recherche doctorale qui explore la mafia pensée et vécue comme un ordre juridique *sui generis* à caractère contre-étatique, possédant une force normative sans limites. Elle estime, dans son travail, que la mafia, en tant qu'organisation soumise à des règles qui lui sont propres, représente un véritable ordre juridique qui entre en contradiction avec la légalité et la structure de tout l'ordre juridique étatique. Elle précise qu'il paraît difficile, au premier abord, de considérer la mafia comme un ordre juridique, car elle s'oppose aux critères étatiques et juridiques traditionnels, mais qu'il est possible d'envisager la constitution d'un ordre juridique à partir de l'analyse du phénomène mafieux et de ses relations avec divers ordres (étatique, guérillero, paramilitaire, religieux, économique entre autres) dans un contexte violent.

Selon elle, l'ordre juridique mafieux souligne, par ailleurs, l'importance d'une théorie des ordres juridiques illégaux, violents et para-étatiques, car ils mettent à l'épreuve la résilience du droit étatique appelant à une construction plus démocratique du droit et en exigeant des acteurs sociaux un éveil de leurs consciences juridiques afin de les combattre.

L'ordre juridique mafieux. Étude à partir du cas de l'organisation criminelle colombienne des années 1980 et 1990.

Diana Villegas a fondé sa réflexion sur l'organisation criminelle du trafic de drogue en Colombie durant les années 1980 et 1990. Pour mener cette recherche, elle s'est rendue sur place pour consulter les dossiers judiciaires, la loi positive, mais aussi réaliser des entretiens auprès de magistrats, journalistes et habitants des quartiers sensibles, montrant ainsi les frontières de la légalité et de l'illégalité.

Pour accompagner son travail de recherche, elle a réalisé un court-métrage documentaire qui montre un parcours au cœur d'une ville qui cache une réalité paradoxale : le contraste des discours juxtaposés et des témoignages des gens du quotidien qui ont vécu, et qui continuent à vivre, l'impact du commerce de la drogue à Medellín, Colombie. Ce film a été sélectionné dans plusieurs festivals internationaux dont le Festival de Cannes 2013 dans la catégorie "Short Film Corner".

Charles Masson, lauréat du Trophée Propriété intellectuelle, édition 2018



La dualité de l'action en contrefaçon de droit d'auteur

La thèse de Charles Masson part du constat que l'action civile en contrefaçon de droit d'auteur, qui vise à sanctionner l'atteinte portée à un droit de propriété intellectuelle, présente une nature juridique duale. Celle-ci est à la fois une action défensive d'un droit subjectif, plus précisément une action réelle, et une action en responsabilité civile délictuelle.

De cette dualité naîtrait une contradiction dans le régime de l'action. Alors que la contrefaçon est la seule condition du succès de l'action défensive, à l'exclusion de la faute et du préjudice, l'action en responsabilité répond aux conditions des articles 1240 et suivants du Code civil (faute/préjudice/liens de causalité).

Face à cette contradiction, Charles Masson démontre que le droit positif tend à privilégier la nature réelle de l'action, évinçant les règles classiques de responsabilité. Il critique cette évolution considérant qu'elle crée un hiatus entre le régime de l'action et sa nature juridique et propose d'admettre un principe dit "de variabilité" en vertu duquel le régime de l'action varierait selon l'objet considéré. Lorsque l'objet de l'action est de faire cesser l'atteinte au droit de propriété intellectuelle, la seule existence de la contrefaçon suffirait à assurer le succès de l'action.

En revanche, lorsqu'est visée la réparation d'un préjudice causé par la contrefaçon, les règles classiques de la responsabilité devraient s'appliquer avec la nécessité de démontrer une faute, un préjudice et un lien de causalité. Charles Masson propose, enfin, de retenir un traitement particulier au caractère lucratif de la contrefaçon. Afin de ne pas forcer le principe de la réparation intégrale, sa neutralisation pourrait passer par la consécration d'un tiers objet autonome : la restitution des gains illicites.

Ainsi, l'action en contrefaçon serait efficace, sans pour autant violer sa nature, ni la tradition juridique française.

Composition du jury

Lionel Andreu
Professeur agrégé des Facultés de droit, Université de Poitiers
Président du jury

Vincent Correia
Professeur agrégé des facultés de droit, Université Paris-Saclay

Marie Dugué
Professeur agrégé des facultés de droit, Université de Tours

Marielle Jéhannin
Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Thomas Perroud
Professeur agrégé des facultés de droit, Université Panthéon-Assas, Paris II

Philippe Stanic
DRH adjoint, ENGIE Ineo

Antoine Tadros
Professeur agrégé des facultés de droit, Université de Picardie-Jules Verne

Composition du jury

Gilles Vercken
Avocat, Cabinet Vercken et Gaullier
Président de Jury

Tristan Azzi
Professeur des Universités, Université Panthéon-Sorbonne, Paris I

Alexandra Bensamoun
Professeur des Universités, Université Rennes 1

Stéphanie Carre
Maître de conférences, CEIPI

Sylvain Chatry
Maître de conférences, Université de Perpignan

Mélanie Clement-Fontaine
Maître de conférences, Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Stéphanie Le Cam
Directrice de l'ISSTO, Université Rennes 2

Jérôme Passa
Professeur des Universités, Université Panthéon-Assas, Paris II

Joël Philipps, lauréat du Trophée Gastronomie, édition 2017



Mélina. Leur objectif est de reconquérir la deuxième étoile, perdue en 2006, et d'apporter une contribution à la gastronomie alsacienne.

Joël Philipps a passé 9 ans au restaurant Le Cerf, à Marlenheim, de 2003 à 2012, puis collaboré pendant 2 ans chez Romuald Fassenet, Meilleur Ouvrier de France dans le Jura. Il a alors décidé de se lancer et d'ouvrir, avec son épouse Sarah, leur restaurant Esprit terroir, à Strasbourg. Quelques mois après l'ouverture, ils obtenaient une étoile alors qu'il était seul en cuisine et son épouse en salle ! C'est pour cette performance que Joël Philipps a obtenu le Trophée K2 Gastronomie. Depuis, il est retourné au Cerf sur proposition du chef de renom Michel Husser, propriétaire des lieux, lequel lui a proposé de s'associer à ses deux filles, Clara et

Christophe Chalons, lauréat du Trophée Mathématiques et leurs applications, édition 2018



Le paradigme téléphonique

Les fondements de la physique sont problématiques depuis la crise de la découverte de la mécanique quantique au début du vingtième siècle. Comme le rappelle Christophe Chalons, "la Nature a imposé dans la douleur d'appliquer ce qui apparaît comme des recettes de cuisine un peu magiques, et du coup, les philosophes et tout un tas d'autres gens se sont sentis habilités pour discuter sur les fondements qui n'ont jamais été formalisés". Il rappelle aussi l'importance de Roger Penrose qui est à l'origine "une division assez robuste de la théorie quantique en deux grandes magies, dont l'une est formelle et l'autre est juste étonnante". L'outil s'appelle "degrés ludiques" et permet aussi de mesurer toute autre éventuelle physique qui émergerait.

Pierre Baudot, lauréat du Trophée Mathématiques et leurs applications, édition 2017



Topologie d'information, analyse des données complexes

Pierre Baudot explique que l'entropie et l'information ont fourni les bases pour la révolution industrielle puis digitale, avec les moteurs puis les ordinateurs, la cybernétique et les réseaux. La topologie d'information révèle que deux théories issues de domaines différents, la cohomologie (topologie algébrique, Galois-Hochschild) et la théorie de l'information (communication - traitement des données) sont de même nature, et en élargit les frontières. Selon lui, ces nouveaux outils probabilistes décrivent les formes ou patterns statistiques présents dans des bases de données et les font correspondre aux symétries discrètes. Cette approche pluridisciplinaire décrit l'ensemble des interactions-dépendances statistiques entre les variables élémentaires par des informations mutuelles entre ces n composants.

Charlotte Broussy, lauréat du Trophée Droit des assurances, édition 2018



Histoire du contrat d'assurance (XVI-XXe siècles)

Charlotte Broussy retrace, du XVIe au XXe siècles, l'histoire du contrat d'assurance et son évolution d'un contrat commercial maritime à un contrat terrestre de consommation.

Elle identifie les deux temps dans cette évolution : 1) à compter du XVIe siècle, le contrat d'assurance commence à concerner le monde terrestre en étant conceptualisé par des auteurs de doctrine, puis en éveillant l'attention du législateur français ; 2) au milieu du XIXe, s'amorcent les premiers grands changements de nature du contrat d'assurance avec l'avènement de la société industrielle, l'émergence des idées socialistes et de l'État providence.

Charlotte Broussy démontre que l'on peut alors parler d'un enracinement terrestre du contrat d'assurance, car la base maritime est mise de côté tandis que la base terrestre passe au premier plan. À travers l'étude de l'évolution des traits caractéristiques du contrat d'assurance, Charlotte Broussy envisage également les rapports du contrat d'assurance avec le droit des contrats.

Enfin, elle souligne, malgré la cristallisation de certaines conclusions et positions d'auteurs, juges et autres praticiens à compter de 1930, qu'il demeure encore difficile de trouver une définition et des contours fermes au contrat d'assurance.

Composition du jury

Julien Marseault
Chef, Restaurant Le Château de Sable
Président de Jury

Alan Geaam
Chef, Auberge Nicolas Flamel, AG Les Halles et AG St Germain

Stéphane Pitré
Chef, Restaurant Louis

Composition du jury

Anatole Khelif
Enseignant-chercheur, Université Pierre et Marie Curie, Paris VI & Université Diderot, Paris VII
Président de Jury

Emmanuel Ferrand
Maître de conférences, Institut Mathématique de Jussieu

Laurence Honorat
Présidente, Innovaxiom

Annick Valibouze
Professeur des Universités, Université Pierre et Marie Curie, membre du jury de l'agrégation de mathématiques
Jury de l'édition 2018

Composition du jury

Joël Monnet
Professeur des Universités & Doyen Honoraire, Faculté de Droit et des Sciences Sociales de Poitiers
Président de Jury

Philippe Baillot
Médiateur de l'assurance

Romain Dupeyré
Avocat associé, Cabinet BOPS

David Noguéro
Professeur agrégé des Facultés de droit, Université René Descartes, Paris V, Sorbonne Paris Cité

Anne Pélissier
Professeur de Droit privé, Université Montpellier 1

Messaoud Chibane, lauréat du Trophée Finance, édition 2018



Topics in Asset Prices and Crashes

Fruit des recherches effectuées dans le cadre de son PhD en Finance à l'EDHEC Business School de 2012 à 2016, le travail récompensé s'inscrit dans le domaine de l'évaluation des actifs financiers et se concentre en particulier sur les mécanismes macro-économiques à l'origine des crashes et des booms dans les marchés financiers ainsi que sur leur capacité à expliquer le niveau des taux d'intérêt et de la prime de risque. Messaoud Chibane utilise pour cela des méthodes mathématiques et empiriques assez avancées. Son travail a permis de démontrer qu'une grande partie des phénomènes observés sur les marchés financiers, et notamment des mouvements extrêmes, trouvent leur origine dans un secteur particulier de l'économie : le secteur de l'immobilier. En effet, les modèles standards qui ne prennent pas en compte le secteur immobilier ne peuvent expliquer le niveau assez faible des taux d'intérêts réels, ni pourquoi, en moyenne, le marché des actions délivre sur le long terme toujours plus de rendement que les actifs moins risqués tels que les obligations d'état. A contrario, le modèle tel que développé par Messaoud Chibane, qui prend en compte la dynamique complexe de l'immobilier et son rôle substantiel dans l'économie, montre bien qu'il existe un canal de transmission important entre ce secteur et les marchés financiers. Cette approche permet d'expliquer comment le crash de l'immobilier survenu en 2006 aux Etats-Unis a engendré pour partie la crise financière de 2007/2008 puis la crise économique.

Pascale Chavatte-Palmer, lauréat du Trophée Prévention santé : nutrition, diabète, maladies chroniques, édition 2018



Pascale Chavatte-Palmer est chercheuse au sein de l'unité mixte de recherche "Biologie du développement et de la reproduction". Elle a été récompensée pour son travail en lien avec la prévention du diabète et d'autres maladies métaboliques. Avec l'équipe qu'elle dirige et grâce à des approches multidisciplinaires, Pascale Chavatte-Palmer étudie le rôle du placenta dans l'établissement du phénotype fœtal, post-natal et intergénérationnel en lien avec des perturbations pré-gestationnelle et/ou gestationnelle de l'environnement maternel.

Selon le type de perturbations, l'objectif est d'identifier la ou les fenêtres de vulnérabilité et de proposer des recommandations nutritionnelles pour la mère, mais aussi de déterminer si le placenta, ou les hormones/facteurs qu'il produit, peuvent être utilisés comme biomarqueurs prédictifs du conditionnement du fœtus durant la gestation et de son devenir à long terme.

Ces travaux, fondés sur des modèles animaux, mais aussi des collaborations avec des équipes médicales, permettent le développement de stratégies de prévention des maladies pour les descendants.

Lucas Bento de Carvalho, lauréat du Trophée Droit du travail, édition 2018



Lucas Bento de Carvalho est Professeur agrégé de droit à l'Université de Montpellier. Il a été récompensé pour sa thèse qui traite de la question de l'apport du droit du travail à la théorie générale de l'acte juridique, manifestation de volonté destinée à produire des effets de droit. Son étude met en évidence le caractère protéiforme de cet apport, sans occulter les situations où le droit du travail fait davantage augure de contre-modèle que de véritable source d'inspiration.

Adoptant un point de vue prospectif, la recherche de Lucas Bento de Carvalho met en évidence les aspects de droit du travail susceptibles d'encourager la promotion d'une théorie de l'acte juridique marquée par le pluralisme. Il démontre ainsi que le droit du travail contribue à souligner la variété des conditions dans lesquelles se forme la volonté de s'engager, tout comme la diversité de ses modes d'expression.

Cette branche du droit témoigne également, selon lui, d'une capacité certaine à traduire sur le terrain du droit, afin de mieux les appréhender, l'altérité des rapports de force et la mutabilité des données factuelles qui accompagnent l'exécution des actes juridiques.

Composition du jury

Denis Gromb
Professeur, Finance, HEC
Président de Jury

Gilles Hilary
Professeur, Georgetown University,
Washington

Alain Papiasse
Directeur général adjoint,
BNP Paribas

Composition du jury

Paule Nathan
Médecin endocrinologue
Président du jury

Sadek Beloucif
Professeur des Universités
Praticien Hospitalier en
Anesthésie-Réanimation

Françoise Janier-Dubry
Cadre de la fonction publique

Rachel Levy
Professeur en médecine

Dominique Noël
Présidente du Festival de la
Communication Santé

Composition du jury

Paul-Henri Antonmattei
Professeur agrégé des Facultés de
Droit, Université de Montpellier
Président de Jury

Christine Neau-Leduc
Professeur agrégé des Facultés de
droit, Université Panthéon-Sorbonne,
Paris I

Yannick Pagnerre
Professeur agrégé, Facultés de droit,
Université de Poitiers

Françoise Schoenberger
Directrice des Relations Sociales,
L'Oréal

Jean Vantal
Directeur des Ressources Humaines,
Vinci Construction Terrassement

Florent Tronel, lauréat du Trophée Machine Learning et Data Science, édition 2018



L'électrocardiogramme (ECG)

L'électrocardiogramme (ECG) est un examen indolore et non invasif qui permet aujourd'hui de détecter de nombreuses pathologies. Florent Tronel souligne que près d'un médecin généraliste français sur deux n'est pas équipé d'un ECG, le manque de connaissances étant évoqué dans 44 % des cas. Il rappelle que les ressources existantes pour se former à l'ECG sont nombreuses, mais souvent très riches, proposant une lecture exhaustive et spécialisée de l'ECG. L'objectif du travail de Florent Tronel est d'élaborer un outil d'aide à la lecture et à l'interprétation de l'électrocardiogramme en médecine générale. ECGclic est un site internet, d'accès libre et gratuit, proposant aux médecins généralistes une aide à la lecture et à l'interprétation de l'ECG. A sa connaissance, ECGclic est le premier site d'aide à la décision médicale francophone dédié à la lecture de l'ECG en contexte de médecine générale. En plus de sa validation scientifique, ce projet est maintenant confronté à des enjeux de diffusion, pérennisation, et développement.

Jill-Jènn Vie, lauréat du Trophée Machine Learning et Data Science, édition 2017



Modèles de tests adaptatifs pour le diagnostic de connaissances dans un cadre d'apprentissage à grande échelle

La thèse de Jill-Jènn Vie portait sur les tests adaptatifs. Il est parti de l'exemple suivant : une personne qui joue au jeu "Qui est-ce ?" où il faut localiser l'individu auquel pense l'adversaire doit répondre à cette question. Or, poser la question : "Est-ce Bob ?", "Est-ce Alice ?" etc. pour chaque prénom ne va pas permettre de gagner rapidement. Selon lui, il est préférable de poser des questions discriminantes qui divisent au mieux l'espace de recherche en deux : si la moitié des candidats restants ont des lunettes, demander si la cible porte des lunettes sera utile. En fonction des suspects restants, la question à poser change : la stratégie est donc dite adaptative. Jill-Jènn Vie a recensé de tels systèmes utilisés dans diverses communautés, et les a appliqués au diagnostic de connaissances. Ainsi, pour évaluer le niveau d'un apprenant, il considère qu'on peut, à chaque tour, poser la question la plus informative afin d'identifier ses points maîtrisés ou à retravailler, en peu de questions. Il a présenté GenMA, un modèle qui pose des questions de façon adaptative, et InitialD, une stratégie pour choisir un bon groupe de questions à poser. Selon lui, ces deux méthodes sont meilleures que l'existant sur tous les jeux de données testés. Il existe également de nombreuses applications en profilage pour les systèmes de recommandations ("Avez-vous aimé ce film ? Si oui, avez-vous aimé cet autre film ?") et en médecine : identifier la séquence de traitements optimale pour un patient.

Anne-Sophie Thelisson, lauréat du Trophée Sciences des organisations, édition 2018



Mieux comprendre le processus d'intégration post-fusion

Anne-Sophie Thelisson souligne que, malgré l'engouement des entreprises pour les fusions-acquisitions, leur taux d'échec élevé invite à poursuivre la recherche en proposant de nouvelles clés de lecture. Elle rappelle que de nombreux travaux de recherche soutiennent que les fusions-acquisitions nécessitent de nouvelles approches pour appréhender la complexité et le dynamisme de ces opérations, et plus spécifiquement de la phase de l'intégration post-fusion, lorsque les deux entités forment une seule et même organisation. Sa thèse récompensée propose une analyse des dynamiques inhérentes au cours du processus de fusion et plus particulièrement lors de l'intégration. Son étude se place dans une logique intégrative, appréhendant la multiplicité des dynamiques à l'œuvre dans le but de comprendre comment ces dynamiques engendrent ou entravent la réussite de l'intégration. Anne-Sophie Thelisson utilise ces dynamiques comme un moyen pour parvenir à capter la complexité inhérente au processus de fusion, et comme une opportunité pour capter le dynamisme de l'intégration. Dans le cadre de sa thèse de doctorat, elle a investi un terrain d'étude d'une fusion pendant deux ans, dès la signature de l'opération, entre deux sociétés françaises cotées opérant dans le secteur du développement urbain. Le fait d'être sur le terrain pendant une longue période lui a permis d'analyser les évolutions lors des différentes phases du processus d'intégration.

Anne-Sophie Thelisson est aujourd'hui enseignant-chercheur en stratégie au sein de l'ESDES, Université Catholique de Lyon, où elle poursuit ses travaux sur les dynamiques inter-organisationnelles, notamment dans le cadre d'intégration post-fusion.

Composition du jury

Franck Bardol
Data scientist, co-fondateur et
co-organisateur du Meetup Paris
Machine Learning
Président de Jury 2018 & membre 2017

Igor Carron
CEO et co-fondateur de Light-On,
co-fondateur et co-organisateur du
Meetup Paris Machine Learning

Raja Chiky
Enseignant-chercheur, ISEP

Nicolas Gaude
Chief Data Scientist,
Bouygues Télécom

Stéphane Senecal
Ingénieur-chercheur R&D, Orange
Président de Jury 2017 & membre 2018

Nicolas Vayatis
Professeur des Universités

Composition du jury

Yvon Pesqueux
Professeur, Conservatoire National
des Arts et Métiers
Président du jury

Yoann Bazin
Enseignant-chercheur, ISTEK

Rémi Jardat
Directeur de la Recherche &
Enseignant-chercheur en Sciences
de gestion, ISTEK Paris

Jérôme Méric
Professeur des Universités,
Université de Poitiers

05

Parcours K2

Former les
décideurs
de demain

Responsables du Parcours K2

Krysz Pagani
Co-créateur
Cercle K2Kevin Dumoux
Co-créateur
Cercle K2“Parce que le monde impose une
approche pluridisciplinaire”

5.1. Pourquoi ?

Notre époque s'est attachée au fait concret et à son analyse jusqu'à se perdre parfois dans la spécialisation. On sent aujourd'hui, de la part des étudiants et des jeunes professionnels, quelle que soit leur formation, la volonté de retrouver une compréhension globale des choses et de donner du sens à leurs actions. Cela passe, selon nous, par la nécessité d'une démarche intellectuelle qui repose sur la pluridisciplinarité et l'échange.

5.2. Comment ?

Nous avons poursuivi notre objectif de permettre à des auditeurs, issus de différents univers académiques, d'assister à des conférences animées par des acteurs provenant de secteurs d'activités variés, toujours dans l'optique de rapprocher enseignement académique et pratique professionnelle.

Les participants ont eu la chance de découvrir des parcours riches et atypiques, d'échanger avec des professionnels soucieux de partager leurs expériences.

5.3. Qui ?

Il s'agit d'étudiants ou de jeunes professionnels (moins de 3 ans d'expérience) issus de formations différentes afin de garantir la richesse des échanges.

Krysz Pagani

Kevin Dumoux

5.4. Mot du parrain

Alain Papiasse est Directeur général adjoint de BNP Paribas et Président du Comité de Pilotage de Paris Europlace.



Alain Papiasse, pourquoi avoir accepté de parrainer le Parcours K2 ?

J'ai accepté de parrainer le Parcours K2 pour deux raisons.

La première est liée à mon propre parcours, peu académique puisque je suis entré dans la banque à 18 ans. Autodidacte, j'ai suivi des cours du soir, puis donné, pendant de nombreuses années, des cours dans différentes écoles. Et ce qui m'est apparu, entre autres, au travers de l'Executive MBA d'HEC ou des formations de ce type, est la problématique suivante : un excellent niveau académique en France mais finalement des silos qui ne parlent pas beaucoup au monde professionnel, surtout dans la partie universitaire et, donc, le besoin absolu d'ouvrir les étudiants, quels que soient leurs âges et leurs parcours, à ce monde.

La deuxième raison est que, dans le cadre de ma propre activité, je rencontre de nombreux chefs d'entreprise qui se posent fréquemment des questions sur l'évolution de nos sociétés et en particulier des attentes de leurs jeunes collaborateurs.

Par conséquent, le Parcours K2 est très intéressant en ce sens qu'il est un lieu de valorisation de la pluridisciplinarité. C'est aussi aider des jeunes, après des parcours académiques brillants, à mieux comprendre le monde au travers de séminaires de formation ou de contacts avec le monde de l'entreprise. Je crois que cela leur apporte beaucoup pour la suite de leur carrière d'avoir une meilleure compréhension du monde, de ses évolutions, à une période où, par ailleurs, le constat est que tout bouge extrêmement vite et que l'académique est indispensable mais non suffisant.

Je suis donc ravi de participer à cette aventure qui constitue un réel enrichissement pour les auditeurs mais aussi pour tous ceux qui sont amenés à y participer.

**“L'académique est
indispensable mais
non suffisant”**

5.5. Quelques Auditeurs



Sophia Arfaoui
Acheteur de P2I en Alternance
Technique Groupée (ATG) et
Forfaits Industriels,
Société Générale



Aurélien Condom
SKEMA Business School



Tom Frassinetti
HEC Paris



Benjamin Icard
Étudiant-Normalien,
Doctorant DGA à l'Institut
Jean Nicod



Laura Lesueur
EDHEC Business School



Chloé Rolland
Apprentie Consultante en
Compliance & Étudiante,
ESSEC



Marion Thévenot
Master 2 de Philosophie,
Université Paris-Sorbonne



Stacy Brankowitz
Élève avocat



Diana Detsiyeva-Krainski
Sciences Po Paris -
Chief Of Staff to the
CITO, Euronext



Kévin Granville
Mairie de Paris, Direction de
la Prévention de la Sécurité
et de la Protection



Garance Lacroix-Nahmias
Master Politiques Publiques,
spécialité Sécurité et Défense,
Sciences Po Paris



Sophie Montagnon
Master 2 Gestion globale
des risques et des crises,
Université Sorbonne (Paris I),
Urgentiste



Manon Samaille
Sciences-Po Paris,
Université de Berkeley



Jean-Baptiste De Tourris
Consultant développement
économique, BPI Group



Charles-André Citroen
Sciences Po Paris



Florence Duault
Consultante Deal Advisory
KPMG, Dernière année de
Diplôme d'expertise-compta-
ble et de CAC



Camil Haroune
École centrale Paris



Maxime Lebufnoir
Digital Content
Producer (Public Policy),
Airbnb



Alix Nicolas
Master Management de la
technologie et de
l'innovation, Université
Paris-Dauphine, Les Mines



Sephora Talmud
Global Fashion Management
Executive MBA, Institut
Français de la Mode



Clémentine Vandeputte
Master 2 Droit fiscal,
Université Panthéon-
Assas (Paris II), Élève
avocat

5.6. Quelques intervenants



Gaspard Gantzer
Associé et fondateur, Agence
de conseil en communication
2017



Célimène Daudet
Pianiste



Raphaël Poulain
Conférencier, Coach
mental & Ancien joueur
professionnel de rugby



Philippe Bilger
Magistrat honoraire &
Président de l'Institut de la
parole



Catherine Boullay
Réalisateur, *Envoyé spéciale*
France Télévision



Nathalie Felines
PDG, Risk & Co



Mathieu Nebra
Fondateur d'OpenClassrooms



Pierre de Perthuis
Co-fondateur de
Compte Nickel



Gilles Hilary
Professeur à l'Université de
Georgetown à Washington



Floran Vadillo
Directeur du conseil sécurité
intérieure chez Sopra Steria
et Président de L'Hétairie



Julien de Saint Quentin
Plume du Chef d'état
major de la marine



Béatrice Brugère
Vice-procureur de la
République au TGI de Paris
& Membre du CESE



Dorothée Dayraut Jullian
Directrice, Pôle
affaires publiques et
communication de crise,
Grayling France



Robin Rivaton
CEO & Founder, Real
Estech et économiste



Véronique Gillardeau
Co-gérante, Huitres
Gillardeau

5.7. Témoignages de quelques intervenants



Il y a une richesse et une conviction forte, presque un pari au sens pascalien, dans ce que propose le Parcours K2. Inviter à un dialogue intergénérationnel c'est, à mon sens, abolir l'idée selon laquelle les aînés seraient les seuls détenteurs d'un savoir et d'une expérience à transmettre aux plus jeunes générations. La qualité d'un véritable échange repose, au contraire, sur l'idée que chaque expérience, chaque histoire, chaque parcours possède sa propre valeur. C'est justement de la confrontation de ces parcours, de l'effort pour comprendre celui qui appartient à une autre génération, de trouver parfois un langage commun, que peuvent naître des idées neuves.

Dans cette même idée d'ouverture et de décloisonnement, se trouve, au sein du Parcours K2, le souci de la pluridisciplinarité. D'un point de vue très personnel, mon métier de pianiste, me prouve chaque jour que l'inspiration se puise dans un ailleurs : la musique doit pouvoir exprimer des questions et sentiments universels, et nécessite pour cela d'être ouverte sur le monde qui l'entoure.

Cette expérience personnelle me donne la conviction qu'oser se détacher de sa spécialité, accepter de sortir de son domaine de compétence (et peut-être de sa zone de confort), cultiver une curiosité d'esprit, s'enrichir des autres expériences humaines et intellectuelles amènent à voir plus large, à se décentrer, à se mettre au défi de toujours apprendre.

En définitive, le Parcours K2 est peut-être aussi un lieu d'apprentissage au sens le plus noble du terme. Ce désir du « toujours apprendre » nécessite d'être déstabilisé, de sortir de son cadre et me semble être la base d'une démarche intellectuelle riche et en mouvement.

Célimène Daudet

Célimène Daudet est pianiste. Elle se produit aux Etats-Unis et au Canada (Carnegie Hall de New York, Washington D.C., Minneapolis, Kansas City, Calgary, Banff...), en Russie (Moscou, Philharmonie de Nijni-Novgorod, Philharmonie de Rostov sur le Don), en Asie du Sud-Est (Opéra de Hanoi, Opéra de Ho Chi Minh Ville, Dewan Philharmonic à Kuala Lumpur, Singapour, Jakarta...), en Chine (NCPA à Pékin, SHOAC à Shanghai, Philharmonie de Suzhou, Nanning, Tianjin), en Amérique latine (Théâtre Ataneo de Panama, Colombie), en Israël (Tel Aviv, Jérusalem), Afrique (Congo, Gabon, Algérie), dans les Emirats Arabes Unis (Théâtre d'Abu Dhabi) et à travers l'Europe (Konzerhaus de Vienne, etc.)



Le Cercle K2, en général, et le Parcours K2, en particulier, est une rare opportunité de mélanger des gens qui n'auraient sans doute pas eu l'occasion de se rencontrer.

Le Parcours est bien sûr le moyen de transmettre son expérience mais c'est aussi un lieu où les intervenants peuvent apprendre des auditeurs et rester en contact avec des générations plus jeunes.

C'est avec plaisir et intérêt que je participerai à nouveau à cet événement.

Gilles Hilary

Gilles Hilary est Professeur à l'Université de Georgetown à Washington. Il est Chercheur Associé au Centre de Recherche de l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGN). Il est Senior Fellow à l'Asian Bureau of Finance and Economic Research.



J'ai été sollicité pour partager mon expérience d'officier de marine avec des participants du Parcours K2. L'absence de thème imposé, la diversité et la spontanéité de mes jeunes interlocuteurs ont permis une conversation à bâtons rompus passionnante, pour eux je l'espère et pour moi sans aucun doute. L'approche multidisciplinaire, depuis des horizons très variés (du droit pénal à la musique en passant par la philosophie) pousse également l'intervenant à se remettre lui-même profondément en question et à porter un regard nouveau sur sa propre expérience.

J'ai admiré la curiosité et le niveau d'engagement de mon auditoire. Je n'ai qu'un regret, que la soirée ait été trop courte, et qu'une hâte, celle de recommencer.

Julien de Saint-Quentin

Le capitaine de frégate Julien de Saint-Quentin est officier de marine. Il a commandé plusieurs bâtiments de combat. Il est aujourd'hui conseiller d'une grande autorité du ministère des Armées.

5.8. Témoignages de quelques auditeurs*



Benjamin, pourquoi avoir accepté de rejoindre le Parcours K2 ?

Doctorant en sciences cognitives sur la compréhension et la maîtrise de l'information stratégique, le Parcours K2 m'offre une véritable opportunité pour échanger autour des problématiques qui m'intéressent tout en m'ouvrant à d'autres. Le Parcours fédère en effet des profils divers et de grande qualité, qu'il s'agisse des auditeurs, issus de formations et d'horizon variés, que des professionnels qui interviennent de manière toujours très inspirée et inspirante. Par ailleurs, bien intégré au Cercle K2 lui-même, le Parcours m'a permis de rencontrer des professionnels dans le domaine de l'intelligence économique et stratégique auprès de qui valoriser mes travaux de recherche. Dans cette même logique d'intégration et d'échange, j'ai pu intervenir avec le Docteur Annaïk Feve, neurologue et consultante, membre du Cercle K2, au cours d'un petit-déjeuner K2 consacré à la psychologie de la prise de renseignement. J'y ai présenté une taxonomie des biais cognitifs et informationnels à l'œuvre dans l'acquisition du renseignement humain (en particulier). Les questions et retours des divers membres présents m'ont été très utiles par la suite.

Benjamin Icard est étudiant normalien à l'École Normale Supérieure (Ulm) et doctorant à l'Institut Jean Nicod (ENS-EHESS-CNRS) sous la direction de Paul Égré. Ses travaux soutenus, par le Ministère de la Défense, portent sur la définition et l'évaluation de la qualité de l'information en épistémologie formelle.



Manon, pourquoi avoir accepté de rejoindre le Parcours K2 ?

J'apprécie beaucoup la démarche du Cercle K2 puisque cette association bénévole repose sur l'action, le dynamisme, la solidarité et la bienveillance entre ses membres, ce que l'on retrouve d'ailleurs au sein du Parcours K2. Nous avons l'opportunité de débattre et d'échanger avec des acteurs issus de domaines très divers tels que la défense, l'architecture, la médecine ou l'entrepreneuriat. C'est ce dynamisme et cette interactivité qui me plaisent beaucoup et qui m'ont incité à rejoindre le Parcours K2.

Manon Samaille est étudiante en Master Droit économique à Sciences Po Paris. Elle a étudié un an à Berkeley, puis six mois à McGill.



Séphora, pourquoi avoir accepté de rejoindre le Parcours K2 ?

Etant curieuse des autres, de leurs modes de pensée et de leurs cultures, le Parcours K2 m'enrichit intellectuellement et nourrit mes ambitions professionnelles. Ecouter d'éminentes et si différentes personnalités ayant embrassé de remarquables carrières dans des milieux variés et échanger avec elles est une grande chance. Les thématiques abordées lors de ces conférences sortent du cadre de mon parcours académique et professionnel et me permettent d'accroître ma culture générale et de mieux appréhender les enjeux mondiaux actuels. La pluridisciplinarité du Parcours K2 se retrouve aussi dans l'assemblée des brillants étudiants et jeunes actifs, évoluant dans des sphères spécifiques. Nous avons ainsi l'occasion de partager nos expériences et d'apprendre davantage les uns des autres.

Séphora Talmud a étudié à l'École du Louvre puis a travaillé comme Responsable de la Communication. Elle a récemment intégré le Global Fashion Management Executive MBA à l'Institut Français de la Mode



Clémentine, pourquoi avoir accepté de rejoindre le Parcours K2 ?

Parce qu'il s'agit d'un programme qui permet d'acquérir une vision plus large et plus pratique du fonctionnement de notre société. Nous nous spécialisons tous très tôt aujourd'hui et exerçons ensuite des métiers parfois très techniques. Le risque est alors de s'enfermer dans une répétition professionnelle et ne pas voir les évolutions et mutations qui nous entourent, surtout dans un monde globalisé qui bouge de plus en plus vite. Le Parcours K2 est donc, avant tout, une opportunité de sortir de ma sphère de compétence et de mon univers professionnel pour découvrir d'autres territoires de la pensée et de l'action. Les conférences organisées et animées par des intervenants issus de domaines très variés permettent ainsi d'aborder concrètement des thématiques intéressantes l'ensemble des compartiments de la vie sociale, civile et économique. Je considère le Parcours K2 comme une pause dans mon activité professionnelle pour réfléchir à des sujets plus vastes ou simplement différents de ceux auxquels je suis confrontée au quotidien.

Clémentine Vandeputte a obtenu un L.L.M. in International Business Law (Sorbonne Assas International Law School - INSEAD Singapore Campus) et un Master 2 de droit fiscal (Université Panthéon-Assas, Paris 2). Elle est aujourd'hui avocate au barreau des Hauts-de-Seine.

* Interviews réalisées par Camille Laforest, Directrice de la Communication interne du Cercle K2

06

Chemin K2

Un programme
libre de tutorat

K2

“Pour que chacun trouve son propre chemin”

Un programme libre d'accompagnement d'étudiants et de jeunes professionnels.

De nombreux étudiants et jeunes professionnels ont eu l'opportunité de profiter de cette action du Cercle K2 leur permettant de rencontrer des acteurs du monde économique et de la vie civile.

Le Cercle K2 a poursuivi l'organisation de ces rencontres mettant en avant l'échange intergénérationnel. À travers la libre expression de questionnements, d'expériences et de réflexions sur le monde professionnel, chacun des protagonistes a bénéficié d'un enrichissement mutuel.

50
étudiants
participant80
membres
participant+ 250
rencontres

6.1. Témoignages des responsables du projet



“Le projet *Chemin K2* porte la très belle ambition de mettre en relation des étudiants et des membres fondateurs du Cercle K2. Leurs talents, leur vaste expérience professionnelle et les qualités humaines qui les animent sont des atouts remarquables pour faire vivre ce lien dont l'authenticité et la qualité permettront, sans aucun doute, de lui donner du sens. J'en suis convaincu car peut-il en être autrement face à la pertinence des attentes ?”

Amiral Jean-François Baud

“Il s'agit de proposer à des étudiants de tous horizons d'échanger avec des personnes dont les parcours sont des plus variés, qui n'hésiteront pas à partager leur expérience et ainsi animer la rencontre d'un enrichissement mutuel. Je suis vigilante à ce que les valeurs auxquelles je crois (bienveillance, absence de jugement ou de préjugés, échange, écoute et partage) soient le trait commun de tous ceux qui concourent à cette action.”

Charlotte Lapique

Responsables du Chemin K2

Charlotte Lapique
Secrétaire Générale
Cercle K2

Amiral Jean-François Baud

6.2. Témoignages de quelques tuteurs



L'immense majorité des professionnels que je côtoie partage le même constat : malgré un excellent niveau académique, les étudiants ou jeunes diplômés ne sont pas suffisamment armés pour exercer un métier.

Remédier à cette carence passe par une proximité accrue entre le monde professionnel et académique. Des échanges entre professionnels et étudiants sur le quotidien d'une profession, ses enjeux et évolutions leur donnent cette vision pratique et leur permettent d'affiner leur projet professionnel.

Je suis convaincue qu'une telle démarche facilitera l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et évitera les erreurs d'orientation. C'est le sens du Chemin K2 et de mon engagement.

Raphaëlle Haïk
Avocat

La curiosité et l'enthousiasme des auditeurs permettent des échanges riches et dynamiques.

Pierre Tabel
Directeur sûreté et protection
des marques, Moët Hennessy

Le chemin K2 est un partage d'expérience personnelle et professionnelle.

J'ai choisi d'être tuteur car une rencontre, un conseil avisé ou un encouragement peuvent être décisifs dans le parcours d'un étudiant.

Eric Detoisien
Director of Research, Tenable

J'ai été immédiatement séduit par l'ambition du Chemin K2, qui permet à des étudiants méritants, mais n'ayant pas nécessairement de contacts professionnels, de faire la connaissance des personnes déjà insérées dans le monde du travail afin de bénéficier de conseils et d'un retour d'expérience.

Ces rencontres offrent la possibilité d'organiser des échanges interdisciplinaires, facteur d'enrichissement intellectuel et d'ouverture d'esprit tant pour les étudiants que pour les professionnels impliqués dans le Chemin K2.

Mickaël d'Allende
Avocat associé, Altana

L'approche pluridisciplinaire est aujourd'hui essentielle dans la formation de tout étudiant. C'est donc avec grand plaisir que j'ai accepté de participer à cette action du Cercle K2.

Les rencontres du Chemin K2 sont fondées sur la confiance, ce qui favorise une prise de conscience du chemin parcouru mais aussi du chemin restant à parcourir. Il s'agit notamment d'encourager les participants et de leur donner quelques clés de réussite et de performance. Bien évidemment, en fonction des profils et des expériences, les discussions ne s'orientent pas dans la même direction, ce qui est d'autant plus enrichissant pour les intervenants.

Apprendre ensemble, accompagner l'autre dans le cadre de son parcours et découvrir son potentiel, voilà des valeurs auxquelles je crois et qui constituent le fil rouge de cette action.

Kamel Adrouche
Président, CHSCT M2E, RATP

Le Cercle K2 constitue une réelle bouffée d'oxygène dans mon emploi du temps bien chargé. On y sort de la pensée unique! Les étudiants du Chemin K2 sont issus d'univers très différents et représentent toutes les sensibilités. Les échanges en sont d'autant plus riches et pluridisciplinaires.

Le fonctionnement est simple et sans contrainte, sauf bien évidemment à respecter nos engagements pris, et dans une ambiance conviviale. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice. Les possibilités sont multiples et toujours soutenues par le dynamisme de toute l'équipe du Cercle K2 et la disponibilité dont Charlotte sait tout particulièrement faire preuve.

Isabelle Vitte Blanchard
Associée, IVB & Associés, Coach certifié HEC executive education

Le métier d'enseignant-chercheur ne consiste pas seulement à transmettre des savoirs. Il suppose aussi d'accompagner les étudiants dans la construction de leur parcours professionnel.

L'Université ne permet pas toujours de répondre correctement aux attentes des jeunes en la matière, en raison de la masse à gérer. Le Chemin K2 pallie cet inconvénient. Il met en relation des personnes motivées et des professionnels soucieux de transmettre des conseils personnalisés. Le petit nombre de jeunes suivis favorise la construction de relations de qualité.

Dans une logique de mentorat, les aînés contribuent à donner les codes à ceux qui ne les connaissent pas toujours, ou n'en comprennent pas suffisamment bien l'importance. Nous les aidons à s'engager sur un chemin parfois sinueux, pour leur ouvrir les voies d'un avenir meilleur. Car, leur avenir est aussi celui de notre pays.

Xavier Latour
Professeur agrégé de Droit public, spécialiste de Droit
de la sécurité et de la défense

07

Groupes K2

Groupes de réflexions

K2

Responsables des Groupes K2



Guy de Leusse
Vice-président
Cercle K2



Marilise Miquel
Directrice des
Opérations
Cercle K2



Séance de travail du 20 septembre 2018
Avec, de g. à d., Stéphanie Monsénégo, Directrice associée, SCM Conseil
et Nelly Fesseau, haut fonctionnaire

7.1. Groupes de réflexion

Les Groupes K2 et toutes les publications qui en sont issues n'engagent que leurs auteurs et aucunement le Cercle K2 ni ses membres.

- Comment les entreprises peuvent se déployer dans les pays en développement ?
- Actionnariat salarié
- Accompagnement du changement dans le secteur public
- Intelligence économique et Responsabilité Sociale d'Entreprise
- Nouvelles technologies
- Fiscalité internationale
- Protection des actifs informationnels dans l'entreprise
- Nouvelles formes de mobilisation et grands projets
- Fraude et Entreprise
- Intelligence stratégique et entreprise
- Spécificités des techniques d'enquête en matière de criminalité organisée
- Etat civil : situation post-crise, Etat de droit et développement économique durable
- Effectivité et efficacité de l'éthique
- Justice prédictive
- Radicalisme et entreprise
- Art et Patrimoine
- Quartiers mode d'emplois

7.2. Impact de trois groupes K2

Comment les entreprises peuvent se déployer dans les pays en développement ?

Pilote : **Thierry Cornillet**, Député européen et Co-rédacteur de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne

Ce groupe a réfléchi à l'accompagnement d'entreprises susceptibles d'agir seules ou regroupées pour répondre aux besoins de reconstruction des pays post-crise.

Auraction France Les résultats auxquels sont parvenus ce groupe ont débouché sur la création d'une structure dédiée à cette mission: AURACTION France. Cette association, cofondée avec la CPME Rhône et Auvergne-Rhône-Alpes et le MEDEF Lyon-Rhône, répond à un vrai besoin et compte aujourd'hui déjà plus de 20 entreprises adhérentes.

Son lancement officiel a eu lieu le 7 juin 2018 à la Fédération Française du Bâtiment en présence, notamment, de Son Excellence Toumani Djimé Diallo, Eric Danon, Bonaventure Mbaya (photo) et de nombreux membres du Cercle K2.



De g. à d. Thierry Glories, Président AURACTION;
Jacques Chanut - Président de la FFB;
Eric Danon, Directeur Général adjoint des
Affaires Politiques et de Sécurité au Quai d'Orsay

Etat civil : situation post-crise, Etat de droit et développement économique durable

Pilote : **Anne-Marie Cordelle**, Présidente du Cercle Richelieu Senghor & Chargée des relations extérieures avec l'Afrique et les pays francophones au Conseil supérieur du notariat

L'état civil est l'un des fondements de l'État de droit. Or, pour de nombreux États, la mise en place d'un état civil durable est confrontée à de multiples défis. Un groupe de réflexion, composé d'une dizaine d'experts internationaux, s'est donc penché sur cette question.

Leurs échanges ont permis d'élaborer une série de recommandations, lesquelles ont réaffirmé la nécessité de conduire des campagnes de sensibilisation, non seulement auprès des acteurs institutionnels, mais aussi en direction des opérateurs économiques (chambres consulaires africaines, sociétés multinationales) et des autorités locales (chefs traditionnels et figures féminines).

L'état civil est l'un des fondements de l'État de droit

Le message est simple : avoir une identité est une valeur avant tout humaine mais également économique et politique, d'où la nécessité de sensibiliser l'ensemble des acteurs de la vie sociale et économique. A été envisagée la constitution d'un réseau d'experts susceptibles d'intervenir à la demande des États désireux d'être accompagnés dans la mise en place et la consolidation de leur état civil.



De g. à d. Elisabeth Rabesandratana, général
Jean-Pierre Meyer, Bachir Dieye, Laurent Dejoie,
Roland Portella, Anne Constantin, Hervé Cronel,
André-Franck Ahoyo et Mélody Pellissier

Quartiers mode d'emplois

Pilote : **Jean-Jacques Robin**, Expert Conseil Entreprise & consultant et formateur bénévole

Ce groupe, composé d'une douzaine de membres situés dans la région PACA, a pour objectif de rédiger une étude de faisabilité sur un projet intitulé "Quartiers mode d'emplois" qui aurait pour objectif principal la création, par les habitants des quartiers défavorisés, d'entreprises innovantes et d'emplois pérennes.

Il s'appuierait sur la conceptualisation, la création et l'animation d'un "Fab lab - laboratoire de fabrication - spécifique Quartiers" équipé et adapté aux activités souhaitées par les utilisateurs (tels que codage, recyclage, récupération et réparation d'objets, téléphonie mobile, prototypage, drones, etc.).

Un Fab lab faisant office de "tiers lieu"

L'équipement de ce Fab lab serait composé de machines à commandes numériques de dernière génération (imprimantes 3D, découpes laser, fraiseuses, etc.) mais également, selon les besoins exprimés, de matériels de conception, de production, voire de réparation. Ce Fab lab devrait faire office de "tiers lieu" attractif et propice à la création d'entreprises innovantes et contribuer au renforcement du lien social dans la cité phocéenne. Il aurait également vocation à devenir un organisme de formation sur tous les domaines liés au numérique et à la création d'entreprises.

Ce Fab lab permettrait, enfin, d'accueillir tous les publics et favoriserait la mixité et le travail collaboratif (étudiants, chercheurs, retraités, artistes, designers, artisans, chômeurs, handicapés).



08

Autres
formats
d'échanges

8.1. Petits déjeuners débats

Le Cercle K2 organise des petits déjeuners débats sur des thématiques très variées.

Quelques exemples :

- Les clés du renouveau grâce à la crise ?, animé par [Eric Fromant](#)
- L'engagement, animé par [Isabelle Vitte-Blanchard](#)
- Le lobbying, un outil au service de la démocratie ?, animé par [Geneviève Salsat](#)
- Cybersécurité et DRH : enfin prêts à rénover l'organisation des entreprises et la reconnaissance des compétences ?, animé par [Jean-Christophe Le Toquin](#)
- Le secret des affaires, animé par [Garance Mathias](#)
- Déstabilisation et vulnérabilités humaines : quels risques pour la sécurité de nos entreprises ?, animé par [Franck Decloquement](#)
- Mécanismes psychiques de la prise et de la compréhension des informations, animé par le [Dr Anaïck Fève](#)
- Comment les dirigeants de grandes entreprises traitent-ils l'information pour prévoir le futur de leur entreprise ?, animé par [Pascal Junghans](#)
- Présentation de l'ouvrage Le droit face à la disruption numérique, animé par [Myriam Quéméner](#)
- Géostratégie du crime, animé par [Jean-François Gayraud](#)
- L'ère du numérique, animé par [Jean-Pierre Chamoux](#)
- Parasitisme économique, animé par [Christophe Caron](#)
- La réflexion épistémologique : un prérequis indispensable au débat éthique, animé par [Marco Alifano & Philippe Icard](#)
- Informatique quantique, animé par [Philippe Duluc](#)



8.2. Déjeuners rencontres et sorties

Le Cercle K2 continue d'organiser régulièrement des déjeuners informels qui réunissent entre 16 et 24 participants.

Certains déjeuners sont l'occasion de mettre en avant les lauréats récompensés lors de la 2ème édition des Trophées K2, leur permettant de présenter leurs travaux.



Déjeuner K2 en présence de certains lauréats des Trophées K2



De g. à d. Kevin Dumoux, Pascal Gentil, général Jean-Pierre Meyer, Krys Pagani, Jean-Marc Mormeck et Jean-Michel Icard

8.3. Publications

Le Cercle K2 poursuit ses objectifs de transmission des savoirs et savoir-faire par le biais de vidéos et d'études mises en ligne sur son site internet. Nous rappelons que les publications, quel que soit leur support, n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas le Cercle K2.

Quelques exemples



Décider et agir plus vite
[Hervé Carresse](#)



La notion de la relation d'affaires dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
[Alain Bollé](#)



L'Éthique stratégique : préparer l'avenir
[René Villemure](#)



Les Fintech en Chine : un axe stratégique pour l'économie
[Sophie Zhou Goulvestre](#)



Une prospective sinon rien ! Un outil indispensable pour anticiper les mutations
[Albert Diena](#)



Russie et matières critiques.
[Didier Julienne](#)



2016 : Fin de la financiarisation de l'économie
[Eric Fromant](#)



Le rapport de force dynamique
[Jamel Metmati](#)



Cyber-Risk Disclosure: Who Cares?
[Gilles Hilary](#), [Benjamin Segal](#),
[May H. Zhang](#)



Le Brexit à la française - régulation, taxes et politique
[Laurence Boone](#) et [Ano Kuhanathan](#)

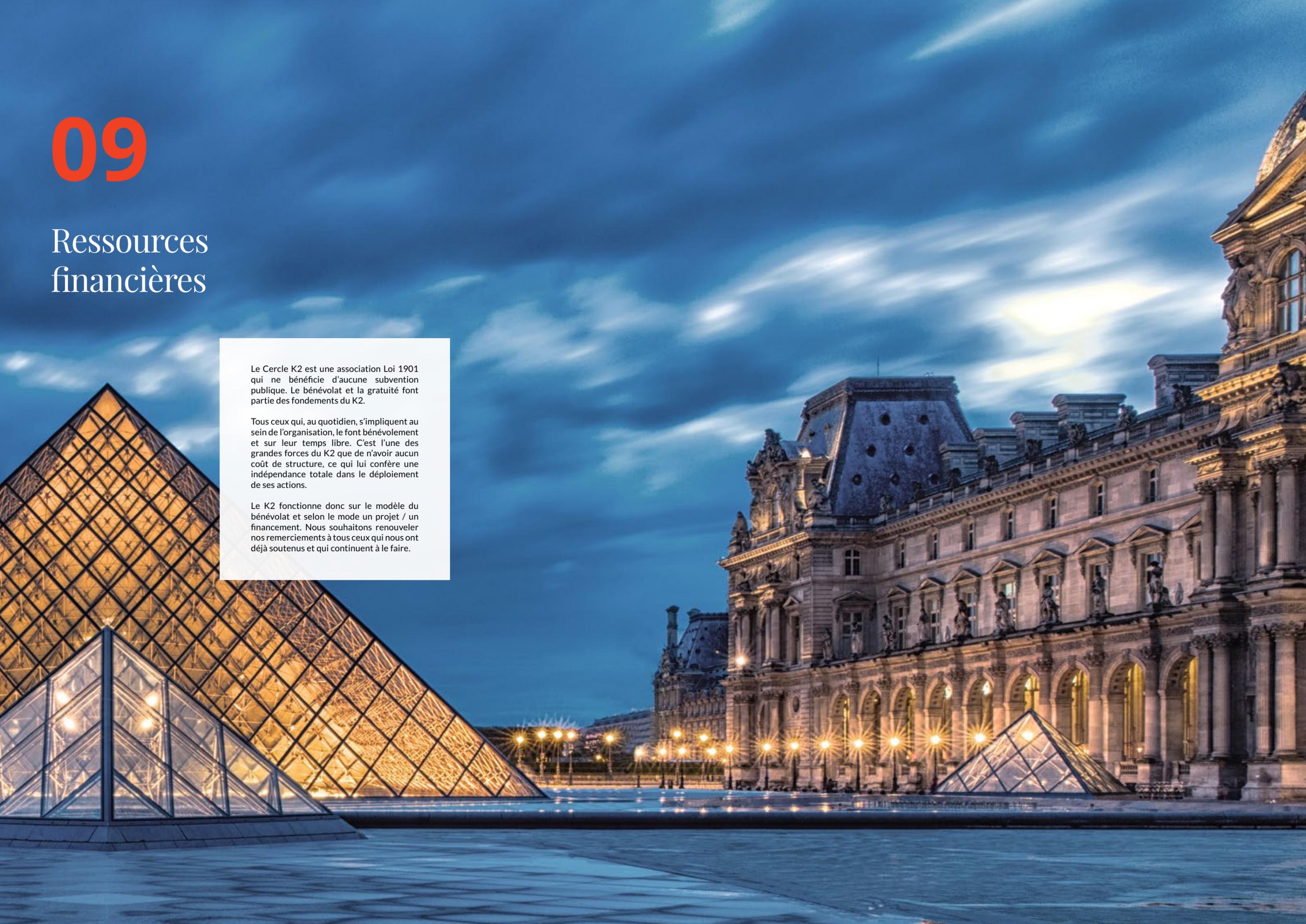
09

Ressources financières

Le Cercle K2 est une association Loi 1901 qui ne bénéficie d'aucune subvention publique. Le bénévolat et la gratuité font partie des fondements du K2.

Tous ceux qui, au quotidien, s'impliquent au sein de l'organisation, le font bénévolement et sur leur temps libre. C'est l'une des grandes forces du K2 que de n'avoir aucun coût de structure, ce qui lui confère une indépendance totale dans le déploiement de ses actions.

Le K2 fonctionne donc sur le modèle du bénévolat et selon le mode un projet / un financement. Nous souhaitons renouveler nos remerciements à tous ceux qui nous ont déjà soutenus et qui continuent à le faire.





Cercle K2
10, rue des Pyramides
75001 Paris
FRANCE

contact@cercle-k2.fr

www.cercle-k2.fr